

# Connaître le cadre juridique, les obligations fiscales et sociales

## Parcours pour administrer, produire et diffuser dans le spectacle vivant

Cette formation offre une vision globale des dimensions juridiques, fiscales, sociales nécessaires à la compréhension du cadre légal et réglementaire des compagnies artistiques pour en assurer une gestion sereine tout en se repérant au sein de son écosystème. En deux jours, elle pose les bases d'une structuration saine et d'un fonctionnement sécurisé en connaissance des particularités de l'environnement professionnel du spectacle vivant. Cette formation favorise les échanges de pratiques professionnelles et apporte des réponses précises aux préoccupations des participants.

### NOTE DE SATISFACTION

- 2024 : 9,7/10 (15 avis)
- 2025 : 9,1/10 (6 avis)

### PUBLIC

- Arts vivants
- Toute personne professionnelle, confirmée, en émergence ou débutante, salariée ou bénévole d'une structure existante, récente ou plus ancienne.
- Public domicilié en Bourgogne -Franche-Comté

### PRÉREQUIS

- Aucun prérequis

### OBJECTIFS

- Entreprendre dans le secteur culturel en tant que producteur de spectacle en ayant conscience du cadre réglementaire (droits et obligations)
- Connaître le cadre juridique
- Connaître les obligations fiscales
- Connaître les obligations sociales

### CONTENU

#### Introduction

- Le rôle de l'administrateur / Le métier d'administrateur au quotidien

#### Cadre juridique

- Définition du spectacle
- Les droits d'auteur
- Les entrepreneurs de spectacles (lieu, producteur, tourneur, occasionnel)
- Le cadre légal et la licence d'entrepreneur de spectacles

#### Cadre social et fiscal

- Dispositions générales et définitions (statut artiste, technicien, auteur...), les statuts pour entreprendre (Entreprise Individuelle, Société, Association)
- La fiscalité du spectacle

- Les inscriptions et déclarations obligatoires pour les entrepreneurs de spectacle
- Le Guichet Unique du Spectacle Occasionnel
- Les conventions collectives
- Le contrat de travail
- Le régime des intermittents du spectacle
- Les Annexes 8 & 10
- Les caisses sociales du spectacle vivant
- Parenthèse sur le statut d'amateur et de bénévole, la gouvernance

#### Cadre administratif et contractuel

- Contrats de Cession des droits d'exploitation
- Coproduction Coréalisation Mise à disposition de lieu Facturation et T.V.A.

### INTERVENANT

Conseiller-formateur à Culture Action

### DURÉE

→ 14h

### TARIF

Afin de permettre au plus grand nombre l'accès à nos formations nous adaptons nos tarifs, contactez-nous : 03 81 41 01 91 ou inscription@culture-action.org

Des possibilités de prise en charge financière existent en fonction de votre statut professionnel. Nous pouvons vous aider à trouver l'information.

Consultez la page « Former » sur notre site web.

### MÉTHODOLOGIE/MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Alternance de temps théoriques et de temps pratiques : individuels et collectifs (exercices en petit groupe, et restitution au groupe) pour parvenir à s'approprier les notions abordées, pour les expérimenter et les rendre concrètes. Ainsi, interroger sa propre pratique et améliorer ses savoir-faire. Recours à l'intelligence

collective en transversalité pour favoriser l'échange et le partage de l'apprentissage.

Cette formation articule des apports de connaissances à des exemples et études de cas tirés de la pratique professionnelle des intervenants. Des échanges d'expériences entre participants illustrent les problématiques abordées.

## SUPPORTS DE FORMATION / MOYENS

Un powerpoint comme support de la session de formation. La trame du powerpoint déroulera le fil rouge de la session et sera enrichie et complétée pendant la formation avec les stagiaires d'éléments complémentaires, de lien internet vers des sources utiles, d'ouvrages en référence. Le document sera transmis aux stagiaires en pdf à l'issue de la formation.

Documents vidéoprojetés transmis à l'issue de la formation par voie numérique ou physique via un feuillet post-formation intégrant tous les liens évoqués pendant l'action. Le document sera transmis aux stagiaires en pdf à l'issue de la formation.

## SUIVI ET ÉVALUATION DES ACQUIS

Avant la formation, chaque participant est invité à compléter un formulaire permettant d'indiquer sa situation actuelle, son projet et ses attentes vis-à-vis de la formation. Un questionnaire d'auto positionnement peut lui être soumis avant la formation.

→ Évaluation au fil de la réalisation des exercices proposés.

→ Bilan oral en clôture de session.

→ Questionnaire de satisfaction à remplir et à retourner.

La méthode pédagogique est centrée sur des allers et retours entre contenus théoriques et questionnements en rapport avec le projet personnel des stagiaires.

En conséquence, la validation par les formateurs des acquis de la formation, de la compréhension des

questions abordées et de l'évolution des compétences se fait tout au long de l'action par un système de questions/réponses, d'exercices, de questionnaires et d'échanges entre les participants et eux-mêmes.

Etude de cas pratiques.

Questionnaire de satisfaction à remplir et à retourner.

## MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCES

→ Remplir un dossier de pré-inscription : contactez-nous

→ Être à jour de la contribution annuelle à l'association (10€ TTC pour une personne physique + entreprise individuelle ou 40€ TTC pour une personne morale hors entreprise individuelle).

→ Cette formation est proposée en présentiel et en distanciel : les dates et modalités sont consultables sur notre site. Il doit y avoir un effectif minimum de 5 inscriptions validées pour garantir une session (maximum : 10 participants)

→ Les délais d'accès peuvent varier. Chaque organisme financeur dispose de son propre fonctionnement et impose des délais à respecter pour le dépôt de vos dossiers de demande pouvant aller jusqu'à 1 mois avant la date de début de la formation.

### **IMPORTANT :**

**→ La validation de l'inscription survient une fois l'ensemble de ces conditions acquittées et, le cas échéant, le devis signé avec mention « bon pour accord » qui avec les CGV et la fiche formation constituent le contrat pédagogique.**

**Sous réserve de place disponible au moment de la réception.**

## ACCESSIBILITE

Nous sommes à l'écoute de tout besoin spécifique pour envisager une adaptation de nos formations (situation de handicap, difficulté en situation de formation...). Trouvons ensemble une solution.

### **Informations et inscription :**

**03 81 41 01 91 / [inscription@culture-action.org](mailto:inscription@culture-action.org)**

**CULTURE  
ACTION**

Bourgogne  
Franche-Comté

3 rue Victor Delavelle - 25000 Besançon  
[culture-action.org](http://culture-action.org)

03 81 41 01 91

Organisme de formation n°432 501 71125

Siret 43181488800068 / APE 8559A